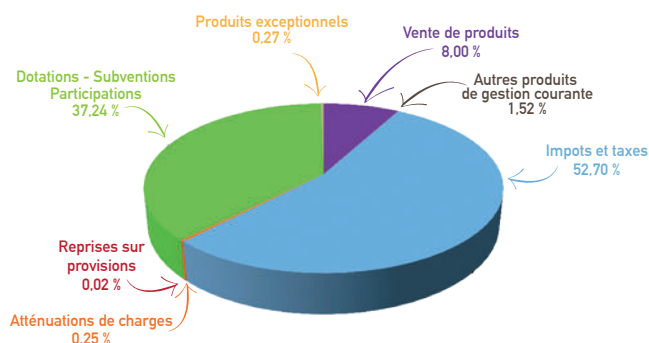


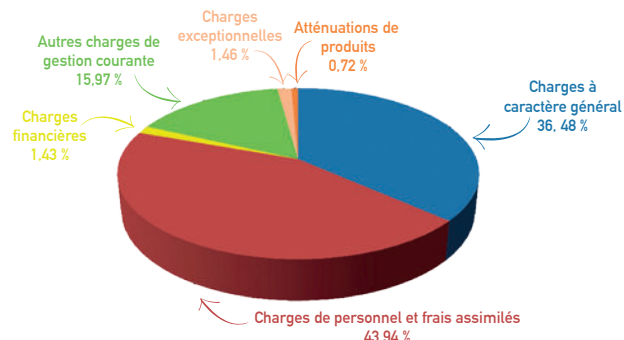
BUDGET DE LA COMMUNE - SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES



Total des recettes : 1 058 385,17 €

DÉPENSES



Total des dépenses : 787 675,58 €

SITUATION FINANCIÈRE

Soit un excédent de : 270 709,59 €

Au 31 Décembre 2015, le montant du capital restant dû concernant les emprunts réalisés sur le budget communal sera de 432.690,31 €, soit un endettement moyen de 338,83 € par habitant.

RÉALISATIONS 2015

DÉPENSES	COÛT T.T.C.	SUBVENTIONS	REMBOURSEMENT TVA (16,404 % du montant T.T.C.)	MONTANT À LA CHARGE DE LA COMMUNE
ACQUISITIONS				
SERVICES TECHNIQUES				
*Tondeuse automotrice	34.200,00 €		5.610,17 €	28.589,83 €
*Plaque vibrante	1.356,00 €		222,44 €	1.133,56 €
*Tronçonneuse	€375,00 €		61,52 €	313,48 €
CAR SCOLAIRE	66.000,00 €	17.600,00 €	10.826,64 €	37.573,36 €
PANNEAU D'INFORMATIONS LUMINEUX AVEC JARDINIÈRE	26.516,69 € 571,80 €		4.349,80 € 93,80 €	22.166,89 € 478,00 €
3 ASPIRATEURS (Mairie, car, salle des fêtes)	832,32 €		136,53 €	695,79 €
2 PANNEAUX « interdiction de stationner » pour personnes à mobilité réduite (parking salle des fêtes)	444,00 €		72,83 €	371,17 €
TRAVAUX				
HÉBERGEMENT DE LOISIRS	822.357,90 €	322.154,13 €	129.983,60 €	370.220,17 €
RESTAURANT SCOLAIRE : Réfection toiture, mur extérieur, fenêtre	22.912,35 €	4.558,00 €	3.758,54 €	14.595,81 €
LA CHAPELLE DES BOIS : 1 ^{re} tranche couver- ture et pose gouttières	19.564,86 €	9.093,00 €	3.209,42 €	7.262,44 €
EGLISE : Installation de blocs de sécurité et travaux d'électricité	4.030,10 €		661,10 €	3.369,00 €
SALLES POLYVALENTES : traitement et cor- rection de l'acoustique	9.352,20 €		1.534,13 €	7.818,07 €
ABRI-BUS : réalisation d'un banc	1.024,72 €		168,10 €	856,62 €
SALLE DES FÊTES : peinture, menuiseries de la façade, éclairage extérieur	15.527,59 €	1.801,00 €	2.547,15 €	11.179,44 €
OPÉRATION DE SÉCURITÉ ROUTE D'AU- THON : plateau surélevé, radar pédagogique	11.564,95 €	3.225,00 €	1.536,50 €	6.803,45 €
PONT DES CHALLONGES	15.840,00 €	(*) 6.462,00 €	2.598,39 €	6.779,61 €
TRAVAUX DE VOIRIE 2015 : chemin pé- destre et à vélos réalisé à proximité de la SCAEL	24.760,80 €	4.566,00 €	4.061,76 €	16.133,04 €
TRAVAUX DE VOIRIE : engagés en 2014, réalisés en 2015 : chemin de la Vignellerie, des Diacries, du Haut bois, de la SCAEL, de la Franchetière, de la Brosse Feuillue	80.084,87 €	19.827,00 €	13.137,12 €	47.120,75 €

(*) dont 2.902 € de remboursement de l'assurance

ECLAIRAGE PUBLIC : Fin 2017, les foyers avec ampoule à vapeur de mercure seront interdits. Ils seront remplacés par des foyers équipés de bi-tension de façon à réduire la consommation (baisse d'intensité de 30 % de minuit à 5 H). La Commune a transféré la compétence éclairage public au Syndicat Départemental d'Energies 28 pour la mise en conformité et l'entretien. Le coût global pour le remplacement des 226 points lumineux concernés s'élève à 122.745,00 € H.T. dont 50 % à la charge de la Commune soit 61.373,00 € H.T. financés sur 5 ans. Fin 2017, il restera à changer les foyers situés dans les rues concernées par l'opération « cœur de village ».

retenues pour la réalisation des travaux qui devraient débuter en 2016 et se terminer en 2017.

* Fin de l'aménagement de 2 lots à bâtir : d'une superficie totale de 1.894 m².

* La création d'une sente piétonne : Elle permettra aux habitants du lotissement et de la résidence « seniors » d'accéder plus rapidement au centre bourg. Le coût total de l'aménagement du lotissement est évalué à 208.386,00 € T.T.C. Deux subventions nous ont été accordées pour un total de 102.000,00 €. La commune pourra obtenir un remboursement de T.V.A. pour un montant de 17.102,00 €. La vente des terrains est estimée à 51.952,00 € H.T. Il restera à la charge de la commune 37.332,00 €.

Rénovation Mairie - première tranche : Actuellement en cours d'estimation : l'aménagement à l'étage d'un bureau et d'un sanitaire, la rénovation de la salle des mariages et de l'escalier.

Maison de santé : Le projet est envisagé à l'ancienne gendarmerie. Un maître d'œuvre est déjà retenu. Une réhabilitation sera effectuée sur 200 m² avec modification de la façade et la construction d'un bâtiment de 200 m à 250 m² sera réalisée dans les jardins. Le coût estimatif se situerait entre 800.000,00 € H.T. et 850.000,00 € H.T. Nous sommes à la recherche de subventions.

PROJETS 2016

Aménagement 3^e tranche Espace E. Valladon : Espaces verts, parking, éclairage public, jardin d'enfants, terrain de boules, toilettes publiques, réhabilitation d'un bâtiment en halle champêtre, abri polyvalent. Les entreprises sont choisies et nous sommes dans l'attente de l'attribution d'une subvention du Conseil Régional. Le coût de l'opération est estimé à 422.000,00 € T.T.C. Les subventions attendues s'élèvent à 170. 000,00 € et le remboursement de la T.V.A. à 69. 224,00 €. Le coût à la charge de la Commune est évalué à 182.776,00 €.

Lotissement la Prairie 2^e Tranche :

* Les Euréliales : 6 maisons seront construites par l'Habitat Eurélien. Les entreprises sont

DOTATION DE L'ETAT

La dotation forfaitaire versée par l'Etat diminue depuis 2013

ANNÉES	2013	2014	2015
MONTANT	203.167,00 €	192.624,00 €	168.829,00 €
Variation par rapport à 2013		-5,189 %	-16,901 %

La diminution va se prolonger en 2016 et 2017.

La baisse atteindra plus de 30 %.

Le mot de
M.-F Grohanda

La baisse des dotations de l'état nous oblige dès cette année, au-delà de l'équilibre budgétaire réglementaire, à reconsidérer certains postes de dépenses de fonctionnement.

Ainsi, le Conseil Municipal a choisi :

- de ne plus confier à un prestataire extérieur les transports scolaires mais d'acquiescer un bus et de créer un poste de chauffeur avec la perspective d'une économie de 7 000 € par an.
- d'assurer la gestion communale du gîte par le redéploiement des heures de plusieurs employés communaux et la participation volontaire et bénévole de certains conseillers municipaux.

Nous poursuivons nos efforts pour maintenir les investissements prévus (maison de santé - opération cœur de village avec mise en conformité des réseaux).

avec la Commission des Finances